



Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Conseil des Présidents du 15 Juin 2017

Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures.

Sur les 302 voix convoquées, 206 voix sont présentes ou représentées, soit 68,2 %.

Aucune question complémentaire n'a été transmise dans le délai imparti.

1) Bilan Activité (Rémy Divoux)

A) Généralités

-Effectifs : au 23/05, le nombre de licenciés du comité (avec licences "bienvenue" et hors scolaires) est de 2370, soit une baisse de 85 par rapport au début de l'exercice. La moyenne d'âge des licenciés du comité est quasiment stable, passant de 72,4 à 72,6 ans.

Le comité compte 34 clubs.

- Compétitions :

- Rémy indique qu'un nombre significatif d'équipes du comité ont joué ou vont jouer les finales nationales. Pas de titre encore à cette date, mais nous comptons sur les finales à venir !

- La participation aux épreuves fédérales ou du comité est stable sauf en ce qui concerne les épreuves "Promotion" pour lesquelles la participation est en forte baisse.

- Trophées : à des fins d'économie les trophées remis aux vainqueurs des compétitions seront remplacés par des "diplômes" en bonne et due forme. Exception sera faite pour les Interclubs (le trophée est remporté par le club) et pour les épreuves Promotion et Espérance, le premier trophée constituant un encouragement pour les compétiteurs.

- Coupe 1-2-3-4 : cette épreuve a été un réel succès (21 équipes) et sera donc reconduite la saison prochaine.

- **Tournoi du comité** : le tournoi se déroulera le dimanche 29/10/17 probablement au Plessis-Trévisse comme l'année dernière.

- Diplômes :

- J. Maleplate et P. Le Flour ont passé avec succès les épreuves de Maître-Assistant.
- P. Ringuet a obtenu la qualification d'Arbitre fédéral.

- Informations issues du conseil fédéral.

- Suite à des dépenses imprévues (notamment pour le nouveau système informatique), la FFB connaît une situation financière difficile. Aussi a-t-elle décidé d'une augmentation de 2 euros du coût de la licence et d'une augmentation de 10% du coût des PE.

Un des participants suggère que la FFB adresse un message d'explication à tous les licenciés afin soutenir les présidents de clubs dans leur relation avec leurs adhérents.

-Trophée de Lyon : 2640 paires ont participé.

- CNED : Une nouvelle disposition a été prise dans les statuts de la FFB : désormais toute personne redevable d'un dédommagement envers la FFB suite à une condamnation en justice sera suspendue si elle ne s'acquitte pas de son dû en temps voulu (jusqu'à règlement effectif du dédommagement).

- Arbitrage : Une nouvelle version du code sera applicable au 01/01/2018. Les arbitres devront suivre une formation de mise à niveau sur cette nouvelle version.

- Rappel sur le stationnement et les nuisances sonores.

Une association de riverains s'est plaint auprès de la mairie de nuisances liées à l'activité du comité. Aussi il est demandé aux présidents de club de rappeler à leurs adhérents que :

- le stationnement aux environs du comité doit se faire en situation régulière.

- il convient, spécialement pour les séances qui se déroulent en soirée, de ne pas tenir dans la rue des conversations prolongées (souvent "passionnées" et donc avec un volume sonore trop élevé...).

- Site internet du comité.

Florence Préli rappelle qu'elle est à la disposition des clubs pour publier les documents que ceux-ci souhaitent diffuser largement.

2) Rapport financier (Dominique Mazaleyrat et Yves Capdevielle)

La situation est un peu moins favorable que ce qui avait été envisagé au budget prévisionnel présenté lors de l'AG du 02/11/2016.

En effet nous avons tablé sur des "rentrées" de 349.000 euros environ et la trajectoire tend vers environ 339.000 euros. La principale raison est une baisse du nombre de licences payantes par rapport à l'exercice précédent (-125 licences payantes, soit plus de 5% de baisse).

En ce qui concerne les charges, il y a heureusement également une baisse : elles devraient tendre vers 312.000 euros environ au lieu des 319.000 prévus.

Notre constat à ce jour est que, après déduction des amortissements, le solde de l'exercice comptable devrait rester légèrement positif. La situation financière resterait donc satisfaisante pour cette saison.

Bien sûr, comme à l'accoutumée, un bilan comptable complet de l'exercice sera réalisé et certifié par un expert et présenté lors de la prochaine AG.

3) AG électorale novembre 2017

A ce jour une seule candidature a été transmise au comité : il s'agit de celle de Samuel Rozenberg, pour le poste de Président de la CRED. Merci à Samuel pour cette candidature.

L'absence de candidature pour l'ensemble des autres postes est préoccupante. Il est fortement souhaité que les présidents prospectent dans leurs clubs pour trouver des bonnes volontés et des compétences en vue de l'AG électorale (les modalités de candidature sont toujours en bonne place sur le site du comité sous le libellé "Assemblée générale électorale d'octobre 2017").

4) Rapport de la CRLA (Edouard Beauvillain)

Edouard n'a pu se joindre à nous pour ce Conseil des Présidents, mais il nous a fourni les éléments suivants :

"La CRLA n'a été saisie que de deux cas de contestation d'arbitrage.

- Le premier était assez intéressant et concernait le paire senior. Il a nécessité une discussion acharnée entre les membres sollicités.

Au final nous avons restauré le score acquis à la table bien que l'arbitrage rendu puisse aussi être envisagé.

- Le second cas venait de l'Interclubs div1A et a posé moins de problème.

Nous avons maintenu la décision de l'arbitre, en demandant toutefois que celle ci soit accompagnée d'une explication verbale envers le camp fautif afin qu'ils aient une bonne compréhension de cette décision.

Le peu de cas à traiter par la CRLA montre que le travail des arbitres dans les décisions et les explications données aux joueurs est de bonne qualité".

Merci à Edouard pour ces précisions.

5) Rapport de la commission des compétitions (Joëlle Maleplate, Philippe Rigaud).

Joëlle indique que le calendrier des compétitions est quasiment terminé.

Elle rappelle que l'organisation des compétitions est délicate chaque année du fait que la capacité de la salle du comité est limitée à 100 personnes au maximum pour des raisons de sécurité.

Malgré cette difficulté la commission a essayé de prendre en compte au maximum les remarques formulées par les participants l'année précédente.

- Nouvelles dispositions

La FFB a édicté de nouvelles règles pour les Interclubs.

L'Interclubs 1A redevient Interclubs 1ère division et sera composé de 20 équipes au lieu de 16 pour le 1A.

L'Interclubs 1B redevient Interclubs 2ème division et sera composé de 28 équipes au lieu de 24 pour le 1B.

La saison prochaine sera donc une saison de transition pour les montées/descentes. Il a été décidé que deux équipes seulement descendront en Interclubs D2 et 5 équipes monteront en Interclubs D1 + une sixième équipe = club classé 6ème en D1B ou place attribuée selon les critères de la "place vacante".

Il y aura également des Interclubs 3, 4 et 5.

Rappel : les places en Interclubs appartiennent aux clubs et non aux joueurs qui ont participé.

- Direction des compétitions : Philippe Rigaud a informé le comité qu'il souhaitait cesser de remplir cette fonction à la fin de la saison en cours. Le bureau du comité est en cours de réflexion pour son remplacement.

- Challenge des clubs : un participant demande s'il est envisagé de relancer le "challenge des clubs."

Actuellement cela n'est pas envisagé pour deux raisons principales :

- difficulté de trouver des joueurs disponibles du fait du calendrier déjà bien chargé (la dernière année certaines rencontres n'ont pu se dérouler faute de combattants).
- dotation en points d'expert rendue quasiment impossible (le comité ne peut plus acheter de PE à la FFB comme par le passé).

Le comité étudiera les conditions d'une relance de ce challenge s'il y a une forte demande.

6) Rapport de la commission du développement (Patrick Le Flour).

- Bridge scolaire : le comité compte peu de licenciés scolaires (51) car Patrick ne souhaite licencier que les élèves ayant une activité suivie au long de l'année et non ceux qui ne suivent qu'une initiation de courte durée.

- Recrutement dans les clubs.

Patrick rappelle que les comités d'Entreprise peuvent être une cible intéressante. Ne pouvant intervenir dans les CE de tout le comité, il invite les présidents de clubs à creuser cette piste.

Il est constaté que le forum des associations est un des vecteurs porteurs pour le recrutement de nouveaux joueurs. Patrick a mis au point un argumentaire pour aborder ces manifestations et peut réaliser dans les clubs qui le demanderaient des réunions de préparation sur la base de cet argumentaire (ceci est d'ores et déjà prévu dans plusieurs clubs).

Le kit de communication de la FFB est également un bon outil.

- Relations avec les municipalités.

Maintenir de bonnes relations avec les municipalités est souvent très important, voire vital, notamment pour les clubs dont les locaux dépendent de ces dernières. Il est donc recommandé, dans la mesure du possible, de participer aux manifestations organisées dans les communes (exemple la "Semaine Bleue").

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Président

Le Secrétaire Général

Rémy DIVOUX

Yves CAPDEVIELLE